

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT  
8 RUE DES SOURCES

19330 FAVARS

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DU COMITE SYNDICAL

DU 30 OCTOBRE 2018

Le Comité Syndical s'est réuni le **mardi 30 octobre 2018 à 16 H 30** au siège du syndicat sous la présidence de Mr DESNOTS Jean-Paul,

**Délégués présents :**

Messieurs DESNOTS et DELVERT (FAVARS)  
Messieurs CHASTANET et DUQUAY (ST CLEMENT)  
Messieurs DELAGE et DELBOS (ST HILAIRE PEYROUX)  
Messieurs DELAGE et DUPAS (ST MEXANT)  
Messieurs DAUDY et GOLFIER (STE FEREOLE)  
Madame MAURY (ST GERMAIN LES VERGNES)  
Monsieur VERGNE (CHANTEIX)

.....

**Autres personnes présentes :**

Madame GERAUD, Madame SERVARIE, Madame EYROLLES et Monsieur PLANAS  
agents du Syndicat

**Délégués absents**

Madame BOUCHAREL et Monsieur MANIERE (VENARSAL)  
Monsieur BREUIL (SAINT GERMAIN LES VERGNES)  
Monsieur BOURDET (CHANTEIX)

## **I - Programme des travaux :**

Le programme triennal d'investissement 2016/2018 s'achève. A ce jour le Conseil départemental n'a pas sollicité le Syndicat pour un nouveau plan pour triennal.

Mr Desnots propose cependant de réaliser un plan triennal interne au Syndicat afin de budgétiser les travaux déjà connus et ceux qui sont prévisibles.

### **Présentation et estimation du plan triennal 2019/2020/2021**

<b>Prévisionnel 2019</b>	
➤ PAB de Saint Mexant	80 000 €
➤ 3 <sup>ème</sup> tranche de canalisations Sainte Féréole <i>(de la route d'Aujol vers la route de Cros)</i>	176 300 €
➤ Agrandissement du siège de Favars	100 000 €
➤ Déplacement de réseau à Sainte Féréole <i>(Route de Brive à la Scierie Estorges)</i>	?
➤ Déplacement de réseau à Saint Germain <i>(Aux Vergnettes)</i>	?

Les travaux du siège doivent impérativement commencer avant avril 2019 sinon la subvention accordée sera perdue.

<b>Prévisionnel 2020</b>	
➤ Si la 3 <sup>ème</sup> tranche de Sainte Féréole a été réalisée : - Restructuration du réseau d'Aujol - Restructuration du réseau de Pératel	36 250 € 36 000 €
➤ 4 <sup>ème</sup> tranche de canalisations Sainte Féréole <i>(de la route d'Aujol vers la route de Cros)</i>	112 600 €
➤ Changement des membranes d'ultrafiltration <i>(en service depuis 2007)</i>	80 000 €

<b>Prévisionnel 2021</b>	
➤ Réfection de la station de forage du Canal à Favars <i>(trop sollicitée et en service depuis 1988 - en cours d'étude par SOCAMA/J.F Tock)</i>	?
➤ Réfection de la station de pompage à Cros à Sainte Féréole <i>(état critique de la station)</i>	?

## **II - Essais sur les trois forages de Favars :**

Ces essais sont obligatoires tous les 10 ans, ils permettent notamment de mesurer la production de ces forages.

La période de sécheresse a été idéale pour réaliser ces essais qui se sont révélés plutôt convaincants :

	Débit*
Essai F1	11 m <sup>3</sup> /heure
Essai F2	9 m <sup>3</sup> /heure
Essai F3	10 m <sup>3</sup> /heure
Total journalier	720 m <sup>3</sup>

\* Ces débits sont ceux d'essais et non d'exploitation.

Des essais plus complets ont été réalisés afin de savoir s'il était éventuellement possible de solliciter un peu les forages afin de moins utiliser la station de l'Eau Grande. Les résultats seront connus dans la quinzaine à venir.

### **III - Tarifs Eau 2019**

Une augmentation des tarifs est nécessaire afin de pallier la réalisation d'importants travaux ainsi que la baisse des subventions. Depuis 2015, aucune révision tarifaire n'a été faite.

#### Pour comparaison avec les tarifs HT des autres syndicats

	Abonnement	Prix du m <sup>3</sup>	Location compteur	Taxe Agence de Bassin	Redevance pollution
Le Maumont	88,00	1,28	1,70	0,06	0,33
Le Puy des Fourches	73,00	1,57	0,00	0,10	0,33
Le Morel	110,00	2,00	0,00	0,10	0,33
Les Deux Vallées	100,00	1,27	0,00	0,04	0,33
Cornil*	69,24	1,17	19,02	0,00	0,33

\* 3 tarifs applicables en fonction du diamètre de canalisation dont 1 spécial pour l'EHPAD

#### Proposition tarifaire pour fixer le prix de l'abonnement HT 2019 du Syndicat

Augmentation proposée	Montant HT	Pour le Syndicat
+ 5 €	93 €	20 500 €
+ 7 €	95 €	28 700 €
+ 10 €	98 €	41 000 €

#### Location du compteur

Mr Desnots propose un montant de 3 € HT pour la location du compteur (1,70 € à l'heure actuelle).

### Décision

Il a été décidé par le Comité Syndical que le prix de l'abonnement HT 2019 sera fixé à 98 euros (+ 10 €) et que la location du compteur sera supprimée (- 1,70 €).

### Proposition prix du mètre cube HT à partir de 2020 sur consommation 2019

Augmentation proposée	Montant HT	Pour le Syndicat
+ 0,04 €	1,32 €	14 052 €
+ 0,06 €	1,34 €	21 078 €
+ 0,08 €	1,36 €	28 104 €

L'augmentation retenue par le Comité Syndical est celle de 0,04 €.

Le m<sup>3</sup> 2019 est donc voté à 1,32 € HT

La redevance pollution n'augmentera pas pour l'année 2019 et restera de 0,33 € HT.

### Récapitulatif des tarifs Eau 2019 adoptés

	Prix HT
Abonnement 2019	98,00 €
M3 2018	1,28 €
M3 2019	1,32 €
Redevance Agence de Bassin	0,06 €
Redevance Pollution	0,33 €

## IV - Loi Notre :

<b>Syndicats qui demeurent dans leur périmètre actuel</b>	
➤ SIAEP du Maumont	➤ SIAEP des Deux Vallées
➤ SIAEP du Puy des Fourches	➤ SIAEP du Morel

<b>Syndicats dissous</b>	
➤ SIAEP du Rujoux	➤ SIAEP La Montane
➤ SIAEP Beaumont/Saint Salvador	

Tulle Agglo a demandé une étude des 45 communes (25 sont en syndicat et 20 sont en régie communale). D'ici fin 2018, une option sur l'organisation de la compétence eau doit être arrêtée.

↳ **Plusieurs scénarios possibles :**

**Scénario 1.1**

C'est la situation actuelle sans les syndicats ne pouvant se maintenir. Tulle Agglo créera un service A.E.P. pour les 20 communes en régie communale.

**Scénario 1.2**

Tulle Agglo n'interviendrait que sur la partie Nord de leur territoire.

Les communes plus au sud seraient rattachées aux 4 syndicats restants.

Les communes de Cornil, Chameyrat et Le Chastang seront susceptibles d'intégrer le Syndicat du Maumont.

**Scénario 2.1**

Pas de réel changement pour notre Syndicat. Il resterait 4 grands syndicats :

- Le Maumont
- Le Puy des Fourches
- Les Deux Vallée
- Fusion de La Montane et Du Morel

Aucun service ne serait créé à Tulle Agglo. Les Communes et les Syndicats qui ne peuvent se maintenir devront intégrer un des Syndicats restant.

**Ce dernier scénario serait, à priori, le plus adapté.**

Les critères pris en compte pour définir les divers scénarios ont été :

- Le nombre d'abonnés par territoire
- L'équilibre ressources en eau potable/besoin des territoires
- La proximité entre les agents et les usagers
- Les personnels potentiellement disponibles sur le territoire
- Le renouvellement des réseaux
- La situation financière
- L'impact tarifaire

La commune de Cornil souhaiterait intégrer le Syndicat du Maumont avant la date du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le conseil municipal a délibéré et donné son accord pour engager des négociations avec le Syndicat. Un rendez-vous est fixé au 22 novembre. Néanmoins, il ne sera pas possible de faciliter cette intégration avant 2020, or cadre d'un scénario défini.

Une rencontre est également prévue avec Mme Farfal, la Maire de la Commune du Chastang, le 5 novembre.

## **V - Ressources en eau du Syndicat :**

Les ressources en eau du syndicat sont très largement satisfaisantes et ont permis de faire face à la période de sécheresse estivale (voir annexe 1)



photo de la retenue de l'Eau Grande au 29/10/2018

## **VI - Divers :**

### ➤ **Cas particulier de Mr Madelmont, éleveur de porcs culs noirs à St Mexant**

Ce projet est en grande partie sur le périmètre de la « zone sensible » du Syndicat. Une lettre a été envoyée à Mr le Préfet afin d'exposer la problématique. D'après la Préfecture, il n'y a aucune irrégularité de prouvée, juste une mise en garde et un rapprochement avec l'ARS. Une étude d'impact était obligatoire mais n'a pas été faite. Mr Madelmont s'est mis en relation avec la Chambre d'Agriculture et l'ARS. Le Syndicat n'a jamais été concerté à ce sujet.

### ➤ **Hydrau-Elect**

Le marché à bon de commande conclu avec l'entreprise Hydrau-Elect, pour 3 ans, pour le lot « Equipements électromécaniques, renouvellement, maintenance curative » est arrivé à son terme le 2 octobre 2018.

Ce marché pouvant être prolongé d'un an, le Comité Syndical décide de sa prolongation jusqu'au 2 octobre 2019.

### ➤ **Socama**

Il a été confié à Mr Jean-François TOCK de la société Socama, la tâche de préparer un dossier pour les travaux « non prévus » (marché à bon de commande). Au-dessus de 25 000 €, une ouverture de marché est obligatoire.

**VII - Pluviométrie :**

Au 30 octobre 2018 : 914,50 mm

→

Au 30 octobre 2017 : 855 mm

## Capacité de production

Forages	720 m3/j	Les essais sont terminés ce-jour (débits d'exploitation non définis)
---------	----------	---

Station de L'Eau-Grande		
DU 1/04 au 31/10	Retenue + sources	2800 m3/j
du 1/11 au 31/03	Ruisseau+ sources	1800 m3/j

Source Lacour	102 m3/j
---------------	----------

Estimatif de Ressource	
du 1/04 au 31/10	3622 m3/j
du 1/11 au 31/03	2622 m3/j

Besoin en pointe 2018	2103 m3/j
Besoin moyen 2018	1421 m3/j